

## Commune de Vis en Artois

### DE\_2023\_030

Séance du mercredi 12 juillet 2023

**Membres en exercice**  
: 15

**Présents** : 12

**Votants**: 15

*L'an deux mille vingt-trois et le douze juillet l'assemblée s'est réunie en mairie, sous la Présidence de Monsieur Christian Thiévet, Maire, en suite de convocation en date du 07 juillet 2023 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.*

**Pour** : 15 - **Contre** :  
0 -

**Abstentions** : 0

**Présents** : Christian THIÉVET, Daniel LADRIÈRE, Christian BOISLEUX, Ghislaine ANSELIN, Simon DEGEUSER, Philippe DEGROOTE, Laurence DERON, Franck LAGRENE, Raphaël LALIN, Julien LETERME, Sébastien ROUSSELLE, Julie VERMEESCH

**Secrétaire de séance**:  
Ghislaine ANSELIN

**Procurations**: Roger CANDAËS, Nathalie BUKOWINSKI, Jean-Pierre SANTY

**Absents Excusés**:

### AVIS SUR LE PARC EOLIEN DE BREBIERES

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de l'enquête publique sur la demande d'autorisation de procéder à l'exploitation d'un parc éolien, par la société " Parc éolien de Brebières" sur la commune de Brebières.

Il est demandé au Conseil Municipal de donner son avis.

Après délibération, le Conseil Municipal ne se prononce pas sur ce projet et n'émet aucun avis.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

A Vis en Artois, le 12 juillet 2023  
Le Maire,

Christian THIEVET

Acte notifié et/ou mis en ligne le 19/07/2023

Le Maire certifie sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lille, dans un délai de 2 mois, à compter de sa notification et/ou de sa mise en ligne/ saisine possible par l'application informatique "télérecours citoyens" accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

RF Préfecture du Pas de Calais
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 19/07/2023 062-216208645-20230712-DE_2023_030-DE